

Nouveliste valaisain

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	Annances reçues par PUBLICITAS
Suisse	10 »	S. A. Sion, Montreux, Lausanne et
Etranger	14 »	succursales, ainsi qu'au Bureau du
Réclames	20 »	Nouveliste, St-Maurice. Téléphone 8
Mortuaires	16 »	Compte de chèques post. n° 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux n° 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

A PLEINES VOILES

Personne, plus que nous, ne se réjouit de voir l'assurance-vieillesse sous le toit des Chambres fédérales.

Il fut un temps où un conservateur osait à peine avouer qu'il était partisan de l'intervention de la Confédération dans ce domaine. Il était immédiatement soupçonné des plus noirs desseins contre le fédéralisme.

On a mis du temps pour arriver à l'œuvre d'aujourd'hui.

La première fois qu'il fut question d'un établissement d'assurances fédérales remonte à 1881.

Il est superflu d'ajouter qu'il s'agissait uniquement de l'assurance-accident.

L'article 34bis de la Constitution fédérale qui donne à la Confédération le droit de légiférer en ces matières date du 26 octobre 1890. Deux seuls cantons l'avaient repoussé : Appenzell-Rhodes-Intérieures et, hélas ! le Valais.

C'est à la suite de ce scrutin extrêmement favorable, que M. Forrer fut chargé de mettre debout une loi pratique d'exécution.

Mais, politique tout d'une pièce qui détestait les compromis et les transitions, M. Forrer n'était pas du tout l'homme qui arriverait à vaincre des résistances craintives et des préjugés de classe encore en poupe à ce moment-là.

Son projet fut repoussé par 341,914 voix contre 148,000. Seul le canton de Glaris donna une majorité d'acceptants.

Depuis, l'assurance-accident et l'assurance-maladie sont entrées dans les mœurs. D'une part, l'autorité fédérale a abandonné les grosses ficelles centralisatrices qui ligottaient les cantons et les mutualités. D'autre part, l'opposition conservatrice, libérée de l'influence prépondérante des vieux landammans, a mis ses voiles sur la grande mer chrétienne-sociale.

Nous en sommes à l'assurance-vieillesse, et M. von Matt, un conservateur d'Unterwald, a pu hier, au Conseil national, regretter que l'on ait momentanément abandonné l'assurance-invalidité.

Quantum mutatus ab illo ! Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins, disait le bon Lafontaine. Mais s'il vivait de nos jours, le fabuliste ne tiendrait plus le même langage. Les conditions de la vie matérielle se sont tellement transformées que si l'Etat ne donnait pas aux travailleurs certaines sécurités contre l'accident, la maladie et la vieillesse, il manquerait à un de ses premiers devoirs d'Etat chrétien.

L'importance sociale de l'assurance n'est plus contestée par personne.

S'il y a encore des gens qui lui font grise mine, c'est dans la crainte de dépenses nouvelles, d'un développement du fonctionnarisme, d'un geste de centralisation, ou encore par snobisme. Combien de citoyens ne sont jamais contents de rien ! Vous leur porteriez de l'or en barre qu'il le repousserait, y revoyant le plat de lentilles dont parle la Sainte-Ecriture.

La vie de l'homme, certes, doit être une vie de travail. Les anciens nous disaient par manière de proverbe, que « l'homme est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler ».

Mais un Etat chrétien n'a-t-il pas le devoir de prémunir cet homme contre

les calamités, de façon à lui permettre de donner à son foyer un peu de cette sécurité que la fortune assure à d'autres ?

Ch. Saint-Maurice.

Trois faits divers romains

Une vieille histoire - Un personnage d'Annunzio en cour d'assises - Le bijoutier et les carabinieri

(De notre correspondant particulier)

Rome, 12 mars.

Paulo minora canamus... Laissons pour aujourd'hui la Cité du Vatican et le Palais Chigi et arrêtons-nous plutôt au Palais de Justice. Aussi bien, ses murs ont-ils retenti ces jours-ci des échos de quelques affaires peu banales.

Encore l'affaire Canella

Tout d'abord, l'affaire Bruneri-Canella. Il y a trois ans ces jours-ci que nous parlions pour la première fois à nos lecteurs de cette extraordinaire aventure de l'inconnu de Collegno qui se disputent depuis lors deux familles. Cet homme est-il le professeur d'université Giulio Canella, ainsi que l'assurent la femme, les enfants et toute la parenté de cet officier de la grande guerre disparu dans un combat de Macédoine ? Est-il le typographe Mario Bruneri comme le certifie la famille de ce repris de justice accusé par elle d'une monstrueuse simulation ? La justice a eu fort à faire pour débrouiller cette intrigue, mais la cour d'appel de Turin a fini, l'an dernier, par décréter que l'individu qui est installé depuis plus de deux ans au foyer de la famille Canella et qui a donné à la veuve de l'ancien professeur deux autres enfants est un imposteur, qu'il s'appelle bien Mario Bruneri et qu'il doit reprendre sa place dans la prison d'où il s'est évadé.

C'est de cette sentence que son défenseur, le député fasciste Farinacci, vient de faire appel devant la Cour de cassation. Celle-ci a renvoyé son arrêt à plus tard, mais quel qu'il soit, il est douteux qu'il mette fin au douloureux imbroglio.

Comment le pourrait-il alors que Mme Canella, en prévision de ce dernier épisode judiciaire, a signé une déclaration où elle affirmait que rien n'est jamais venu ébranler la certitude qu'elle a depuis le 27 février 1927, jour où elle fut pour la première fois mise en présence de l'annésique de Collegno ?

« Si je puis ainsi m'exprimer, écrivait-elle, tous les actes, toutes les paroles, tous les gestes de cet homme qui n'est vraiment autre que mon mari le professeur Canella, ont fortifié cette certitude pendant les vingt-quatre mois depuis lesquels il est revenu dans sa famille, en sa qualité de père et d'époux exemplaire ».

Cette déclaration de Mme Canella se trouve étayée de protestations concordantes du frère et du beau-père du professeur, de prêtres, de savants et de combattants qui l'ont connu à l'université de Vérone ou à l'armée.

La partie adverse demande, au contraire, la confirmation de la sentence de Turin fondée à la fois sur les témoignages de nombreuses personnes qui ont reconnu Mario Bruneri et sur les examens corporel, mental, dactyloscopique, calligraphique, photographique et musical d'experts, tous d'accord maintenant pour proclamer que le No 44,170 de l'asile de Collegno est, sans aucun doute possible, l'ancien typographe de Turin.

Demain comme hier, on continuera d'être à Turin et à Vérone Bruneriste ou Canelliste sans qu'aucune sentence judiciaire puisse y rien changer.

Le berger de Fondi

L'affaire que la Cour d'Assises de Rome a jugée ces jours-ci n'avait rien de mystérieux mais elle tirait d'autres éléments un intérêt peu ordinaire.

Dans son roman : « Forse che sì, forse che no », Gabriele d'Annunzio raconte en une page très colorée l'acte désespéré de Vincenzo Antonio de Silvestro, le berger de Fondi, qui voyant ses avances repoussées par Driade di Sarro, après avoir vainement essayé de l'enlever, met le feu à une cabane où cette jeune fille dormait avec sa petite sœur, sa tante et un petit cousin.

Tous les quatre furent brûlés vifs. La tante avait crié grâce et Driade elle-même était apparue suppliante à l'une des fenêtres, mais le berger l'avait repoussée dans le bûcher et en avait avivé les flammes avec des feuilles sèches, assistant impassible à la mort horrible de ses victimes.

Ce livre fut écrit en 1910. Le fait que raconte d'Annunzio s'était passé le 20 août 1907 dans la campagne entre Rome et Naples et les noms cités par le romancier sont les noms mêmes des protagonistes de la tragédie.

Mais en 1907, le berger de Fondi avait échappé à toutes les poursuites. Tandis qu'un de ses complices était condamné à trente ans de réclusion, Vincenzo Antonio De Silvestro tenait la campagne avec son frère Leopoldo et, avec celui-ci, commettait encore quelques autres crimes pour lesquels ils furent condamnés par contumace aux travaux forcés à perpétuité.

Depuis longtemps, les deux frères avaient réussi à trouver dans les campagnes qui s'étendent au pied du Mont Cassin un travail qui leur donnait l'apparence d'honnêtes ouvriers, quand, à la fin de 1928, leur identité fut dénoncée à la gendarmerie. Leopoldo fut arrêté sans difficulté, mais le fameux berger tenta de s'échapper par le toit et se brisa les deux jambes.

Et voilà comment, après vingt-trois ans le bourreau de Driade-Di Sarro vient de comparaître en cour d'assises.

Les débats ont duré quinze jours pendant lesquels on a vu défiler dans le prétoire les survivants du récit de Gabriele d'Annunzio et une foule de paysans qui avaient, il y a bientôt un quart de siècle, été les confidents de la passion sauvage du berger de Fondi et des craintes de sa victime. La mère de celle-ci — une vieille paysanne quasi octogénaire — s'était portée partie civile et elle est venue réclamer justice.

Les défenseurs ont tâché d'exploiter en faveur de leurs clients l'atmosphère de passion créée autour de ceux-ci par le récit de « Forse che sì, forse che no », mais l'instruction et les débats ont mis davantage en lumière le cynisme et la cruauté du meurtrier de Driade. Personnage de roman venu échouer après vingt ans dans la cage des assises italiennes, le berger de Fondi a pu bénéficier, auprès d'une foule passionnée pour les drames d'amour, de l'auréole créée autour de son nom par un grand écrivain. Il n'a pu échapper au châtimeur que méritait son crime.

Le coup des deux carabinieri

Après d'Annunzio, Rocambole. Comment ne pas citer ce nom à propos de l'aventure dont a été victime l'autre matin un honnête bijoutier des environs de la gare des Termini ? Cette aventure, les journaux étrangers l'ont racontée, mais en des dépêches inexactes qui lui enlevaient le principal de son intérêt.

Le bijoutier Menichini se trouvait dans son magasin de la via Principe Amédeo entouré de plusieurs membres de sa famille quand il vit entrer un officier et un sous-officier de carabinieri — les gendarmes à bicorne d'ici — en tenue de service. L'officier, ayant pris le bijoutier à part, lui dit que la police recherchait des bijoux volés et qu'il était chargé d'écarter chez lui un mandat d'amener et un ordre de perquisition qu'il exhiba aussitôt en bonne et due forme.

Stupeur du bijoutier qui protesta de la régularité parfaite de toutes ses opérations et produisit toutes les factures établissant la provenance de tous les bijoux en sa possession. Les plus précieux d'entre eux avaient appartenu à l'ex-roi d'Afghanistan Aman Ullah et avaient été achetés récemment. L'officier des carabinieri prit acte de tout cela, mais fit remarquer qu'il se voyait obligé d'accomplir sa mission, quitte pour le bijoutier à s'expliquer au Palais de justice. Sans doute, s'agissait-il là d'une erreur qui serait facilement dissipée, mais encore fallait-il qu'il exécutât les ordres dont il avait été chargé.

L'officier de carabinieri saisit donc les bijoux se trouvant à la montre du magasin, dans les vitrines de l'intérieur et dans le coffre-fort et en dressa un inventaire précis qu'il invita le bijoutier à signer. On fit ensuite des objets deux paquets solidement ficelés et soigneusement scellés,

dont se chargèrent l'officier et le sous-officier. Le bijoutier ayant été autorisé à se faire accompagner de son fils qui avait assisté à toute cette scène, les quatre hommes montèrent dans un taxi qui attendait devant la porte et le chauffeur reçut l'ordre de les conduire au Palais de Justice, à la porte par laquelle entrent les voitures amenant les prisonniers.

Ainsi fut fait. Le taxi arriva à cette porte, l'officier en descendit et sonna mais nul ne vint ouvrir. Il eut beau sonner de nouveau plusieurs fois ce fut sans succès. Il revint alors au taxi et ordonna au chauffeur de gagner la prison de Regina Coeli qui se trouve au Transtévère. Là-bas, la porte s'ouvrit plus facilement. Les quatre hommes pénétrèrent dans le bureau d'écrou et l'officier remit le bijoutier à l'employé de service qui procéda aux écritures de règle et fit conduire en cellule le nouveau pensionnaire. Celui-ci prit congé de son fils qui se retira tandis que l'officier et le sous-officier remontaient en taxi munis des précieux paquets et s'éloignaient. Il était alors midi.

Le bijoutier, fort ému, on le devine, de toute cette aventure, attendait avec impatience le moment de comparaître devant le juge d'instruction s'occupant de son affaire. Comme l'après-midi passait sans qu'il vit rien venir, il protesta bruyamment et ses clameurs décidèrent le personnel de la prison à s'informer auprès de la questure et du parquet.

Là-bas, il fut répondu que personne n'avait été chargé d'aucune opération de justice chez le bijoutier Menichini. On vérifia les chachets et les signatures des pièces laissées par l'officier de carabinieri : ils étaient purement fantaisistes ! Les deux carabinieri étaient donc faux, mais les bijoux, eux, étaient vrais et il y en avait pour plus de deux millions. Qu'étaient-ils devenus ? C'était, on s'en doute, le cri désespéré du bijoutier aussitôt remis en liberté.

Depuis huit jours, la police piquée au jeu par ce coup audacieux est à leur recherche. Elle a trouvé deux individus en qui elle croit bien tenir les coupables et qui ont de bonnes raisons de connaître les formalités accompagnant l'entrée en prison d'un prévenu. Ils nient comme de beaux diables, mais on a découvert chez l'un d'eux — dans une boîte de pâte dentifrice — six brillants aussitôt identifiés par le bijoutier. Aussi a-t-on conduit les gaillards à Regina Coeli où ils ont d'ailleurs été reconnus par le personnel du bureau d'écrou.

Trouvera-t-on les autres bijoux volés ? Rien de moins certain, car les auteurs du vol peuvent les avoir cachés en lieu bien sûr.

Le bijoutier était bien assuré contre le vol pour une valeur de trois millions, mais les sociétés d'assurance déclarent qu'elles n'ont pas à intervenir dans un cas comme celui-ci : il ne s'agit pas ici d'un vol, mais d'une escroquerie où la victime s'est laissée tromper et a livré elle-même les objets assurés.

Et cela fait, avec un « beau fait divers », un élégant problème de droit.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

Défaite et victoire ; l'école unique

Tandis que, par la signature du président Hindenburg, les accord de la Haye sont définitivement adoptés, en Allemagne, la Chambre française a terminé l'examen du budget, qui durait depuis des mois. Le second cabinet Tardieu, changeant de tactique, ne posa que rarement la question de confiance, au cours des délibérations. Au sein d'une assemblée modérée et raisonnable, cette politique serait bonne, puisqu'elle permet aux députés de se prononcer avec plus de liberté sur les projets gouvernementaux, sans risque de voir tomber le ministère. Mais, dans une Chambre, aussi exaspérée et passionnée qu'est le Palais Bourbon depuis quelque temps, cette tactique n'aboutit le plus souvent qu'à une surenchère démagogique grandement préjudiciable au pays.

C'est ainsi que M. Tardieu fut mis constamment en minorité sur les chiffres des différents postes du budget.

Deux votes attirent particulièrement

l'attention. L'un concernant les crédits demandés par le gouvernement pour les nouveaux postes de ministres créés par M. Tardieu. La commission des finances où le Cartel, par je ne sais quelle aberration, des modérés a, la majorité, proposé de refuser les crédits sollicités ; mais la Chambre en décida autrement, il est vrai que M. Tardieu avait posé la question de confiance.

Le président du Conseil ne crut pas devoir procéder de la même manière, vis-à-vis d'un autre problème, beaucoup plus important, celui de la gratuité de l'enseignement secondaire, gratuité qui n'est que le prélude de l'école unique, patronnée et monopolisée par l'Etat laïc, au mépris des droits des parents et qui doit aboutir à déchristianiser la jeunesse.

La gratuité en elle-même n'a rien de répréhensible, mais le but qu'elle vise l'est grandement.

Si la réforme n'avait pour but que de venir en aide aux enfants pauvres, on ne pourrait que l'approuver, mais tel n'est pas le cas.

La tendance anti-chrétienne filtre facilement dans les propos tenus par les promoteurs de l'idée, les Herriot, Ducos, etc.

Le gouvernement présentait une demande de crédit pour la gratuité de l'externat dans les classes de sixième des collèges et lycées, ajoutant que la mesure serait étendue aux autres classes, si l'expérience donnait de bons résultats. Il s'agissait donc d'un essai. Cette réforme, la manière dont elle était présentée ne suffisait pas au Cartel et à la fameuse commission des finances qui ajouta au préambule « en vue de réaliser progressivement la gratuité complète de l'externat » — prélude de l'omnipotence de l'Etat en matière d'enseignement — pour terminer par cet ordre impératif « le bénéfice de cette mesure sera étendu à dater du 1er janvier 1931, aux élèves des classes de cinquième et suivantes ». Cette disposition fut finalement retirée, mais la première partie fut votée à 6 voix de majorité, malgré l'opposition de M. Tardieu, qui n'avait pas cependant voulu poser la question de confiance ; il eut été bien inspiré en la posant. Un déplacement de six voix se serait certainement produit, si la vie du cabinet était en jeu. Retenons du moins sa déclaration, que lui au pouvoir, il ne serait jamais porté atteinte à la liberté de l'enseignement. Nous voulons bien lui faire crédit et garder un petit espoir.

La léthargie de Londres

Le palais St-James pourra prochainement former ses portes ; que feraient plus longtemps les délégués dans cette enceinte auguste, sans possibilité d'entente. A moins que les Anglais ne se rallient au point de vue français ou que l'Italie renonce à la parité avec sa voisine, c'est la faillite de la conférence. Faillite partielle, pourrions-nous dire, car si, sur les points essentiels, l'accord n'a pu se faire, quelques questions secondaires peuvent trouver une solution ; ainsi on pourra convenir de suspendre momentanément la construction de cuirassés, réglementer l'usage des sous-marins, signer la convention de février 1922, relative à la guerre. Mais la grande question de la limitation des armements navals sera renvoyée à des jours meilleurs.

La délégation française se montre d'ailleurs vexée de la matière dont, seule de toutes les délégations, elle fut appelée à justifier son programme naval, comme un prévenu sa conduite.

M. Macdonald fait tous ses efforts pour trouver une issue favorable et empêcher une rupture, efforts bien périlleux s'il persiste dans son attitude intransigeante à l'égard du tonnage réclamé par la France.

Mais l'impossibilité de réaliser un pacte à cinq menace de faire échouer le pacte à trois : anglo-américain-japonais ; Nippons et Américains ne veulent pas l'un sans l'autre.

Les pressions qui s'exercent à Londres permettront-elles un recroisement de la situation ? cette hypothèse est peu probable, bien que non absolument exclue. Ce serait la fin de la léthargie ; mais pour combien de temps ?

La marche de Gandhi

Il ne suffit pas, dans un pays de 320 millions d'habitants que compte l'Inde, de lancer un mot d'ordre, fut-ce celui de désobéissance civile ou passive, pour être

entendu des sectes innombrables que compte ce pays de 700 Etats, cent langues, six ou sept religions.

Gandhi le sait ; aussi est-il parti sur les grandes routes, prêchant le nouvel évangile, suivi de ses partisans ; il a fait son entrée dans des bourgs et des villages pavés, acclamé par la foule.

Mais voilà que l'enthousiasme diminue déjà. A Aslali, 79 personnes le suivaient encore et la population l'a accueilli dans le calme.

Il ne faudrait pas croire toutefois que l'ordre soit assuré ; l'Angleterre a levé des troupes, mais ne sait comment venir à bout de cette résistance des bras croisés. On ne peut prévoir les conséquences proches ou lointaines de la croisade de Gandhi dans un peuple aussi immense et disparate.

Que ferait-il, ce peuple, livré à lui-même ? Il ne manquerait pas, faute d'entente entre nations si l'on peut dire, si diverses, de devenir la proie du bolchévisme, la victime de guerres civiles continuelles ; Gandhi se rend-il compte de cela, où dans son orgueil d'illuminé, espère-t-elle pouvoir régenter à sa guise ces millions d'hommes.

Le statut que l'Angleterre est prête à lui accorder, élevant l'Inde au rang de Dominion, serait tout à l'avantage de cet immense pays et devrait rallier à ce régime tous les vrais patriotes, qui ne se laissent pas aveugler par le grand mot de liberté, mais savent en comprendre la haute signification, et la trouveront dans le respect de l'ordre et de l'autorité.

A.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Mort de deux évêques

Mgr Julien, évêque d'Arras depuis 1917, est décédé ce matin vendredi, à 2 h. 45. Il était âgé de 74 ans.

On annonce, de la province du Chang Si, la mort de Mgr Tehen, un des six évêques chinois consacrés par Pie XI.

On continue de fermer les églises

On assure au Vatican que les persécutions religieuses en Russie ne cessent pas. Selon des nouvelles arrivées à la Cité du Vatican, les églises catholiques de Viatka, Samara, Kazan, Nijni-Novgorod, etc., ont été fermées ces jours passés et qu'on a l'intention de fermer les églises de Smolensk et de Tchelabinsk. On annonce en outre l'arrestation de l'administration apostolique de Murileff.

Le drame terrible de Lorraine

Un crime a été découvert dans la cité ouvrière Jeanne d'Arc à Saint-Avold. Lorraine. Le mineur Scherk, de nationalité allemande, vivait avec une femme nommée Edwige Jugodzinska. De leur union était né un fils âgé aujourd'hui de dix ans. Il y a un mois, une querelle éclata dans le faux ménage. Scherk porta des coups de hache à son amie qui fut tuée sur le coup. A l'aide d'une scie et d'un couteau, il la dépeça en présence et avec l'aide de son fils. La tête et le tronc furent enfouis par eux dans le jardin. Les jambes et les bras furent jetés dans un étang qui se trouve tout près de la colonie.

Scherk se vit quelque temps après congédié par la société qui l'employait et mit son fils en pension chez une sœur qui habite Saint-Avold.

L'absence de la femme Jugodzinska ne manqua pas de surprendre les voisins et une enquête fut ouverte.

Aujourd'hui l'enfant a révélé le crime commis par son père il y a un mois. Des gendarmes, sous sa conduite, ont trouvé les différents morceaux du cadavre de la victime. Le parquet de Sarregemines s'est rendu sur les lieux.

Scherk, qui s'était rendu en Allema-

gne, avait récemment annoncé son retour en Moselle. Son arrestation paraît imminente. Ce drame est la conséquence de la mauvaise conduite.

NOUVELLES SUISSES

Des scènes scandaleuses au Grand Conseil bâlois

Les députés se battent - Du sang est versé - Sept blessés

La bagarre qui a mis aux mains jeudi soir au Grand Conseil, communistes et socialistes, est due principalement aux interpellations sur la grève à l'entreprise Affolter Christen et à la tension que le débat avait provoqué. A 19 heures, au moment où le président repoussait la demande du Dr F. Welti, conseiller national, communiste, de liquider la loi sur les vacances, en déclarant que cette demande était une simple comédie, le Dr Welti cria au président « Sale chien ». Aussitôt un communiste, M. Mägli se précipita vers le fauteuil du président et chercha à renverser de son siège M. Stohler, assumant la présidence. Celui-ci le repoussa et lui porta un coup. Voyant cela, d'autres communistes s'avancèrent vers le siège du président. Les socialistes accoururent à l'aide de leur camarade assumant la présidence et une bataille enragée s'engagea. Des coups de poings furent échangés avec une rare violence entre les deux groupes. Pendant un grand moment, la bataille fit rage. Un communiste s'effondra. D'autres membres du Grand Conseil tombèrent à genoux, s'affaissant, mais parvinrent cependant à se relever. Cinq communistes et deux socialistes auraient été blessés. Un socialiste a eu l'os nasal enfoncé. Le préfet, le Dr Meyer, avisa immédiatement la police. Lorsque celle-ci pénétra dans la salle, la lutte avait pris fin. Des flaqes de sang de la grosseur d'une main recouvraient le plancher de la salle. Plusieurs députés avaient leurs cols arrachés et saignaient du nez. D'autres avaient de grosses bosses. Les députés bourgeois étaient très peu nombreux à la séance.

Chambres fédérales

Un court débat s'est engagé au Conseil national au sujet de la divergence avec les Etats concernant l'assurance militaire. Les Etats ne veulent assurer les soldats que sur les lieux mêmes des inspections et visites militaires, mais non pendant le voyage

d'aller et de retour comme le National l'avait décidé. Malgré l'opposition des socialistes, le Conseil national s'est rallié au point de vue du Conseil des Etats.

Toutefois, le Conseil fédéral est invité à présenter un nouveau rapport sur l'extension de l'assurance.

Les Etats ont également modifié sur plusieurs points accessoires la loi sur la lettre de gage. Les rapporteurs proposent l'adhésion.

Le Conseil adopte une proposition de M. Wulliamoz (Vaud) de maintenir sur un point le texte du Conseil National et le projet retourne aux Etats.

Au Conseil des Etats, la majorité de la Commission sur la subvention à l'Ecole primaire s'est ralliée à la solution qui vient d'être votée au Conseil National. Une minorité avait voulu maintenir ses décisions antérieures. Mais elle tient à préciser que la majoration des dépenses votées par le National ne doit pas empêcher la Confédération de venir en aide aux enfants anormaux. M. Meyer, conseiller fédéral, remercie la Chambre de son attitude prudente. Il appuie la proposition de la majorité de la commission et indique que le Conseil fédéral se rallie à la décision du Conseil National.

Mme la Comtesse de Zurich

La comtesse de Zurich, née de Reynold, qui vient de mourir à l'âge de 74 ans, en son château de Pérolles, à Fribourg, était une femme d'un grand mérite et d'une rare distinction. Esprit charitable et dévoué, accueillante et bonne administratrice, elle s'était consacrée à l'œuvre créée par sa mère, savoir l'Association catholique suisse des œuvres de protection de la jeune fille, dont elle était la présidente depuis dix-huit ans. En cette qualité elle était connue bien au delà des frontières de notre pays. Sous sa présidence, l'œuvre suisse a pris un magnifique essor. De plus, Madame de Zurich avait largement participé aux œuvres d'hospitalisation et de charité qui furent instituées dans notre pays pendant la guerre. C'est en partie grâce à ses soins que fut créé l'hôpital des internés alliés de Fribourg. Son dévouement lui avait valu la Légion d'honneur, la médaille de la Reconnaissance française et la médaille de S. M. la reine Elisabeth de Belgique. Elle était aussi membre du comité international de la protection de la jeune fille, du Comité directeur de la Ligue suisse des femmes catholiques, de la Conférence permanente des organisations privées pour la protection des émigrantes. Rappelons enfin qu'il y a deux ans, elle avait présidé le comité fribourgeois de l'exposition des activités féminines « Safa ». Son souvenir demeurera vivant dans tous les cœurs.

La présence d'esprit d'un sergent-fourrier

Mercredi soir, le sergent-fourrier Pierino Maggiora, de Bellinzona, se rendait de Rivera Bironico au Monte-Ceneri, avec une serviette contenant 7000 francs.

Arrivé à un détour de la route, il fut assailli par un inconnu venu à bicyclette du Monte Ceneri. Frappé d'un coup de poing à la poitrine, le militaire s'affaissa, mais eut la présence d'esprit de jeter la serviette dans un ravin. Le sergent se défendit, mais reçut un autre coup au visage et perdit connaissance.

Revenu à lui, après quelques minutes, il constata la disparition de son argent. La serviette avec l'argent se trouvait au bas du ravin. Des recherches furent immédiatement entreprises pour découvrir l'agresseur. On ne sait pas quel était le mobile de cette agression.

Il avait mis le feu

Le tribunal cantonal de Zurich a condamné un manoeuvre du Tössal, pour avoir mis le feu, d'accord avec son père qui plus tard se suicida dans les prisons,

à un bâtiment en bois à Unter-Rifferswil, l'un des objets les plus beaux de l'Heimatschutz du canton de Zurich, qui fut entièrement détruit, à 3 ans et demi de pénitencier. Cet individu a avoué avoir voulu toucher la somme d'assurance de 40,000 francs, étant tombé dans une affreuse misère.

La responsabilité du cycliste

Le 22 septembre 1928, entre Bâle et Aesch, un cycliste avait renversé et blessé mortellement une femme âgée de 70 ans. Ses survivants réclamèrent une indemnité de fr. 20,000.— Le tribunal supérieur de Bâle-Campagne avait accordé une indemnité de fr. 4600.—, et avait admis que la responsabilité de la septuagénaire était égale à celle du cycliste. Le tribunal fédéral a révisé ce jugement, fixant la responsabilité du cycliste au 4/5 et le condamnant ainsi à payer 7300 fr., sur les 9200 fr., montant du dommage, admis par les deux instances.

Une question de bas au Tribunal fédéral

Depuis 1919, M. Joseph Papst, ingénieur, de Zurich, avait déposé la marque « Jopa » pour des articles de mercerie et bonneterie. En 1925 et 1927, les maisons L. Bahner, à Oberlungwitz (Saxe) et H. Ededial, à Zurich, avaient fait porter spécialement pour les bas le nom « Jota » dans le registre suisse de marque. Un procès ayant été engagé, le tribunal fédéral a reconnu qu'il y avait danger de confusion entre les deux marques. En conséquence, il a annulé l'inscription de la marque « Jota » et en a interdit l'usage en Suisse, spécialement comme marque de bas.

Bras sectionné par un coupe-racine

A Premier, un enfant de cinq ans, fils de M. Ernest Poget, agriculteur, a eu un bras presque entièrement sectionné par un coupe-racine à moteur. Il a été conduit à l'Hospice de St-Loup.

Blessé par une vache

A Martherenges, près de Moudon, Oscar Monachon, agriculteur, qui venait de traire une vache, a reçu d'elle un coup de pied qui lui a brisé une jambe et fait une blessure si grave qu'il a fallu le conduire à l'Hôpital cantonal.

Faux passeport

La police a arrêté un Italien domicilié à Lucerne qui avait cherché à faire graver un timbre semblable à celui d'un bureau de Lucerne pour l'apposer sur des passeports.

L'arbre tue l'homme

M. Adrien Jaunin, 85 ans, agriculteur à Chexbres, qui abattait un arbre, a été atteint par la chute soudaine d'une grosse branche. Il a succombé à l'hôpital jeudi, à une fracture de la colonne vertébrale.

NOUVELLES LOCALES

Un Valaisan éprouvé par les inondations du Midi

Un Valaisan, M. Alexis Gay, habitant Sigales, dans le Lot et Garonne, a été terriblement éprouvé par les inondations de la Garonne.

Le 5 mars, à 8 heures du matin, les digues du fleuve se rompirent et les eaux arrivèrent avec une force épouvantable dans la propriété de M. Gay et les propriétés voisines.

Mme Gay dut fuir précipitamment emportant dans une brouette un enfant de dix ans qui est amputé des deux jambes. Le père s'attarda pour sauver en partie le bétail. Tout ce monde dut faire quatre

kilomètres pour arriver sur une colline où il était à l'abri des eaux qui continuaient à affluer et à monter.

Le fils aîné, âgé de 15 ans, resta le dernier à la ferme pour essayer de sauver un peu de mobilier. Il faillit être emporté par les eaux. Avec un grand courage, il se sauva à la nage, luttant sur une longueur de 50 mètres contre les courants pour atteindre un monticule.

La famille Gay n'a pu rentrer que dimanche le 9 dans sa ferme. Tout, dans la maison et les étables est renversé, brisé et plein de boue. Pour comble de misère, la pluie ne cesse de tomber.

Le feu à Briège

On nous écrit :

Vendredi matin vers 7 heures, un incendie dont on ignore la cause a éclaté aux combles de l'immeuble Alois Guntern, à côté du poste de gendarmerie. Les habitants de l'étage supérieur eurent juste le temps de fuir sommairement vêtus.

Bientôt les pompiers arrivèrent et se rendirent maîtres du fléau. Néanmoins, la toiture et l'étage supérieur de la maison, au rez-de-chaussée de laquelle se trouve un café-restaurant, sont complètement anéantis. La toiture adjacente du bâtiment de la gendarmerie avait déjà pris feu, mais on réussit à la préserver d'une destruction certaine.

Toutefois, les appartements ont beaucoup souffert de l'eau. Les dégâts sont importants.

Grave accident à Conthey

On nous écrit :

Revenant de la vigne de Nanson près de la Morge, où elle était allée apporter le repas de midi à son père, une fillette de cinq ans, Irène Antonin, de Denis, habitant Daillon, a été atteinte à la tête par une pierre venant des pentes supérieures.

Sous la violence du choc, la pauvre petite s'écroura. Des témoins de la scène s'empressèrent autour d'elle et l'emportèrent au domicile de ses parents.

M. le Dr Selz lui prodigua les premiers soins. Elle fut ensuite évacuée sur la Clinique Germanieg à Sion.

L'état de la pauvre enfant est très grave, mais non désespéré. Elle porte une grande plaie à la tête et il est à craindre que les organes de vue aient beaucoup souffert.

La sympathie générale va à la famille Antonin si douloureusement éprouvée.

Les imprudences

On nous écrit de Sion :

Un ouvrier a été blessé, vendredi matin, par un encrier qu'un étudiant imprudent avait jeté par la fenêtre dans la rue. Le cuir chevelu coupé sur une largeur de plusieurs centimètres, perdant abondamment son sang, le blessé a été conduit à l'Hôpital où l'on dut lui faire deux points de suture et lui ordonner un repos complet de plusieurs jours.

Cet accident devrait inciter tout le monde à la prudence et mettre en garde chacun contre le jet inconsidéré d'objets solides dans la rue.

Le bétail aphté

On nous écrit de Monthey :

Quelques explications aux paysans inquiets du « Nouvelliste » :

Le bétail qui hante l'imagination de ces derniers a été atteint par la fièvre aphteuse en septembre 1929.

Avec l'autorisation de l'inspecteur et conformément aux publications faites dans les communes, il a été acheté dans la région d'Onsières et, sous bonne surveillance, amené en gare de cette localité et chargé sur wagons en même temps et sur le même quai que le bétail d'autres marchands de Monthey provenant des villages environnants. S'il y avait tant de

y arrivions, Mrs Kidelers s'arrêta soudain, l'air un peu embarrassé.

— Ah ! j'oubliais à dit-elle. Il faut que vous sachiez, avant d'arriver à l'hôtel, que j'y suis inscrite sous le nom de comtesse Dalmar... C'est un nom un peu extraordinaire pour une Américaine et vous en pourriez être surpris, mais j'ai acheté une propriété qui comporte un titre... Ce serait avoir fait une dépense inutile que de ne le pas porter, vous comprenez ?

— D'autant plus que pour vous, maman, ce n'est pas le titre qui est par-dessus le marché de la propriété, c'est la propriété qui est par-dessus le marché du titre ! taquina Beechy ! Vous vouliez tellement être comtesse ! Vous êtes encore plus heureuse poupée.

— En voilà assez, Beechy ! Les petites filles doivent être vues, mais pas entendues... Comme je vous le disais, sir Ralph, il vaut mieux demander à l'hôtel la comtesse Dalmar. C'est l'avis du prince Dalmar Kalm qui m'a vendu cette propriété en Autriche, ou plutôt en Dalmatie.

— Je ne sais pas encore la situation exacte, mon acquisition est toute récente.

(A suivre.)

6 FEUILLETON du NOUVELLISTE

LE CHAUFFEUR AMATEUR

GRAND ROMAN MODERNE

par

WILLIAMSON

Cette fois, Mrs Kidelers parut un peu troublée. Elle rougit et, laissant là les gloires de son hôtel, commença de manifester la joie qu'elle aurait d'excursionner en auto comme le faisaient ses nobles voisins. Elle se retourna vers moi :

— Quand on pense que ce matin, précisément au moment où je disais à ma fille combien je regrettais de n'avoir pas d'auto, votre annonce est venue sous mes yeux ! N'est-ce pas providentiel ? Et ne peut-on pas dire que « c'était écrit » ?

— J'en suis absolument convaincu, dis-je en jetant un regard sur Terry. Il restait en dehors de cette scène où il aurait dû jouer le grand premier rôle. De temps à autre, quand il pensait que personne ne le regardait, il fronçait les sourcils ou, pis encore, torturait sa moustache. Quand il se ressi-

issait, il offrait invariablement des gâteaux à miss Destreys, oubliant, non moins invariablement, d'en offrir aux deux autres femmes.

Je l'interpellai un peu nerveusement : — Voyons, Terry, il faut pourtant bien prendre des arrangements...

— Mais oui, coupa Mrs Kidelers. Pour commencer, je suppose que votre chauffeur, votre ami, — M. Terry, je crois ? — est un bon chauffeur ?... très prudent ? — Vous pouvez en être tout à fait certain...

— C'est que... nous n'avons jamais été en automobile, les jeunes filles et moi, et, bien que nous soyons ravies... nous aurons peut-être un peu peur le premier jour... C'est pourquoi je veux avoir confiance dans le chauffeur.

— C'est trop naturel ! Mais mon ami est très prudent...

— Et il sait réparer la « machinerie » en cours de route ?

— Comme M. Eiffel lui-même.

— Je ne voudrais pas être tuée, — ou blessée, conclut l'étrange femme avec un frisson d'épouvante.

— Je n'y tiens pas précisément, moi, non

plus, dis-je. Mais je vous répète que vous pouvez avoir pleine confiance en « M. Barrymore ». Ce qu'il ne connaît pas d'une auto — intérieur ou extérieur — n'est pas digne d'être connu ! Ainsi quand nous partirons...

— Tante Kate... Kitty, veux-je dire, il est affreusement tard et nous devrions être à l'hôtel depuis longtemps, intervint Maida.

Elle avait à peine parlé jusque là, se contentant de répondre à une ou deux questions de Terry. Elle pensait, évidemment, qu'il appartenait, comme elle, à la phalange des martyrs et pour cela, sans doute, l'honorait d'une attention particulière. Mrs Kidelers se leva en grande hâte, sautillant sur ses petits talons vraiment trop hauts pour elle.

— Je suis confuse... Qu'allez-vous penser de nous ! Mais nous avions tellement de choses à arranger, n'est-ce pas ?

J'essayai de reprendre le fil :

— Nous avions, et « nous avons encore » dis-je, car nous n'avons rien décidé.

— Mais si ! A peu près tout. Sauf cependant une ou deux choses, pour lesquelles nous devons nous revoir.

— C'est absolument indispensable...

VALAISANS VICTIMES DES INONDATIONS DU MIDI

Le Conseil national vote le postulat prolongeant le mandat de député

Un accident mortel à Dorénav

danger, ceux-ci auraient-ils accepté un contact aussi étroit ?

A l'arrivée à Monthey, une partie a été conduite directement à l'abattoir et une partie dans une écurie privée, où nul ne pénétré, et d'où il est amené à l'abattoir au fur et à mesure des besoins.

L'un des paysans inquiets, on le serait à moins (pas paysan, mais inquiet), n'a-t-il pas au contraire acheté, il y a quelque temps, du bétail dans une région du Valais fortement contaminée et ne s'est-il pas permis de le livrer au commerce en alléguant qu'il provenait d'un petit hameau exempt de contamination ?

Allez savoir, après cela, où la fièvre aphteuse a établi ses quartiers ?

L'Evangile est toujours vrai : la paille et puis la poutre.

D. C. D.

Un vieillard victime d'un accident mortel dans les forêts de Dorénav

M. Jean Paccolat, un robuste vieillard de 71 ans, mais auquel on donnait facilement dix ans de moins, vient d'être victime d'un mortel accident de travail dans une forêt située au Fourmion au nord d'Alesses. M. Paccolat travaillait au bois d'affouage. Il venait de planter un croc au billon qu'il s'appropriait à tirer, lorsque le croc céda et le malheureux bûcheron tomba à la renverse et roula quelques mètres. On suppose que l'accident a dû se produire vers les 2 heures de l'après-midi.

Paccolat n'avait personne autour de lui.

Vers les six heures du soir, ne le voyant pas rentrer, lui si exact, la famille s'inquiéta et on partit à sa recherche. Ce n'est que vers les 8 heures qu'on put l'atteindre. La victime vivait encore. On improvisa un brancard de fortune et on le descendit à Dorénav d'où M. le Dr de Werra appelé le fit conduire à l'infirmerie de Martigny.

M. Paccolat est mort vendredi matin, probablement à la suite de complications internes.

Le défunt avait été souvent frappé par les épreuves de la vie. Un fils notamment avait eu, il y a deux ans, les deux jambes sectionnées par le chemin de fer. Néanmoins, le vieillard avait conservé une humeur joviale. A la famille nos condoléances.

La Journée de la Colonie Italienne

Dimanche a lieu, à Martigny, la Grande Journée italienne du Valais. En voici le programme :

10 h. : Rassemblement aux Ecoles italiennes.

10 h. 15 : Réception des Sociétés et autorités à la Gare.

10 h. 30 : Formation du cortège et visite au Monument des morts à la guerre.

11 h. 30 : Office religieux.

12 h. : Vermouth d'honneur.

12 h. 30 : Banquet à l'Hôtel Kluser.

14 h. 30 : Continuation de la tombola. Concert, etc.

20 h. : Séance cinématographique.

23 h. : Clôture.

Aux Magasins d'Ameublements Moret, à l'avenue de la Gare de Martigny, on peut voir les superbes lots que la colonie a reçus pour sa loterie :

Du Roi d'Italie, un vase en argent.

Du Prince Umberto, un chronomètre or.

De Mussolini, un service de toilette complet.

Union du P. E. du district d'Entremont

Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs, membres de l'Union, des communes de Sembrancher, de Bourg-St-Pierre, de Liddes et d'Orsières sont convoqués en assemblée dimanche 16 mars à 13 heures, à la maison communale d'Orsières.

Ordre du jour :

1. Discussion du projet de loi sur les conditions d'engagement du P. E. primaire.

2. Modification du règlement de la caisse de retraite.

3. Divers et propositions individuelles. Le Comité.

FULLY. — Représentations théâtrales. — (Corr.) Le groupe d'amateurs de la Société de jeunesse catholique de Fully, est heureux d'annoncer qu'il donnera ses grandes représentations annuelles, dimanche 16 et mercredi 19 courant, les deux jours en matinée et en soirée. Avec le bienveillant concours des vaillantes sociétés la « Cecilia » et l'« Avenir », les séances en perspective

Notre Service télégraphique et téléphonique

Rien de nouveau à Londres

LONDRES, 13 mars. (Havas.) — Il n'y aura aujourd'hui que de rares conversations à la Conférence navale. Seul M. Stimson rencontrera le délégué italien, M. Grandi. Pour dimanche est prévu un dîner en commun de MM. Tardieu, président du Conseil français, Briand, ministre des affaires étrangères et Alexander premier lord de l'Amirauté anglaise chez M. Tardieu au Chequers. Entre temps l'examen des propositions et des données britanniques et françaises avance visiblement.

LONDRES, 14 mars. (L.) — Le fait principal de la journée est la formation d'un comité d'experts purement naval qui s'est réuni pour la première fois cet après-midi. Les travaux étant compliqués, ils se continueront toute la semaine. Ce comité est chargé d'examiner les changements qui pourraient être apportés dans les clauses du traité de Washington, en ce qui concerne la mise hors service et le remplacement des vieux navires et aussi en ce qui concerne les catégories dont il n'est pas question dans le traité de Washington.

Conseil National

L'assurance vieillesse

BERNE, 14 mars. (Ag.) — M. Perrier (Neuchâtel) combat la proposition Perrier de faire participer à l'accomplissement de l'assurance les caisses publiques ou privées reconnues par la Confédération.

MM. Maechler (St-Gall), Grospièrre (Berne) et Paschoud (Vaud) combattent également cette proposition. Tous les techniciens de l'assurance lui sont contraire.

M. Perrier (Fribourg) estime que si on l'avait voulu on aurait trouvé la solution, mais on l'a écartée dès le début. Ce qui est possible en France et en Angleterre ne doit pas être impossible chez nous.

M. Schulthess, chef de l'économie publique, combat la proposition Perrier qui aboutirait fatalement à la création d'un établissement fédéral, c'est-à-dire à une centralisation que le projet a précédemment voulu éviter.

La proposition Perrier est repoussée par toutes les voix contre 5. Les articles 3 à 9 sont adoptés et la discussion est suspendue.

Le mandat prolongé

On passe au postulat Tschudy (Glaris) de prolonger de 3 à 4 ans la durée du mandat parlementaire.

M. Schmid (Argovie) propose de repousser le postulat.

M. Gujard (Vaud) estime que la chose vaut la peine d'être examinée.

Le postulat est voté à une majorité évidente.

M. Curtius à Locarno

LOCARNO, 14 mars. (Ag.) — Le ministre allemand des affaires étrangères M. Curtius, est arrivé aujourd'hui à Locarno accompagné de sa femme et de son fils.

Il passera une quinzaine de jours dans cette localité.

L'agitation aux Indes

SURAT, 14 mars. (Havas.) — L'agitateur Ghandi et ses volontaires arriveront à Dandi le 1er avril.

auront tout le charme et l'allant désirable. Venez nombreux de près et de loin, admirer le sacrifice héroïque d'un Gérard dans le beau drame « La Rançon pour l'Honneur », de Charles Val et René Bastian. Après les émotions profondes, vous vous dériderez sans réserve à la vue du célèbre « Niquedouille chez le Colon » de H. Nassoy. Ayez à cœur d'encourager les jeunes en vous rencontrant en nombre dans la grande salle du Collège.

SALVAN. — (Corr.) — Demain dimanche à 11 h., à la Salle paroissiale, la Société d'agriculture organisée une conférence sur la connaissance et l'application des engrais, par M. Stöckli, ingénieur agronome à Châteaufort. Tous les agriculteurs y sont cordialement invités.

SIERRE. — Représentations du Cercle littéraire. — Corr. — Dimanche prochain et le

Cours universitaires bruyants

PARIS, 14 mars. (Havas.) — Les manifestations qui se produisent depuis quelque temps au Quartier Latin ne sont pas encore calmées, notamment à la Faculté de droit où le cours de M. Jèze est toujours l'objet de nouvelles manifestations. Ce matin, en prévision de désordres, des policiers avaient été massés rue St-Jacques au croisement de la rue Soufflot. A 11 heures, M. Jèze est arrivé à l'amphithéâtre salué par les applaudissements de ses partisans, cependant que des cris étaient poussés avec vigueur par le groupe des manifestants qui s'étaient vu refuser l'entrée de la salle.

A la porte un certain nombre d'étudiants, appartenant à un parti politique de droite, a réussi à pénétrer dans l'amphithéâtre. La présence de ces manifestants provoqua quelques désordres mais M. Jèze put néanmoins faire son cours.

Comme la veille des bombes puantes furent lancées dans la salle et des cris furent poussés au dehors.

La sortie s'effectua à 12 heures sans incidents. A 12 heures 20 le service d'ordre était levé. A la Faculté de médecine aucune manifestation ne s'est produite ce matin. Devant la porte de cet établissement un écriteau annonce que le cours de M. Blanchetière est suspendu et l'entrée par la grande porte de la rue de l'école de médecine est interdite provisoirement. Des policiers sont massés à chaque extrémité de la rue prêt à intervenir à la moindre manifestation.

Le Cabinet ne démissionnera pas

LONDRES, 14 mars. (L.) — De vifs débats auront encore lieu à la Chambre des Communes au sujet du projet de loi sur les charbonnages. Ces discussions se heurteront également de grandes difficultés. De source bien renseignée on affirme que le Cabinet est résolu à retirer l'ensemble des projets au cas où l'une des dispositions essentielles ne serait pas votée par la Chambre des Communes, mais en aucun cas le gouvernement ne démissionnera.

Aviateurs retrouvés carbonisés

BRUXELLES, 14 mars. (Havas.) — Le ministre des colonies vient de recevoir un télégramme du gouverneur général Duchesne, annonçant que l'avion français du service postal France-Madagascar a été trouvé dans la grande forêt entre Mongai et Nubue. L'appareil et les instruments de bord sont brûlés. Les cadavres des trois occupants gisaient à côté de l'appareil.

Les écumeurs

PARIS, 14 mars. (Havas.) — La section financière de la police parisienne, en liaison avec le Parquet, a ouvert une enquête au sujet des agissements d'un banquier qui en plusieurs années aurait par petites sommes, escroqué à une clientèle d'aisance moyenne plusieurs douzaines de millions.

Faux passeports

MARSEILLE, 14 mars. (Havas.) — La police de sûreté a découvert un officine où on fabriquait de faux passeports. Des arrestations vont être opérées.

jour de la St-Joseph, il y aura des émotions diverses en notre Halle de Gymnastique promue une fois encore au rang de Grand-Théâtre. « Passant du grave au doux, du plaisant au sévère », le cercle littéraire a monté un spectacle varié. Nul doute que les vers ailés du poète des Humbles ne charment les spectateurs et que le Luthier de Crémone ne les enchante. Ils paliront d'épouvante quand ils verront la Main de Singe et la plus douce hilarité les envahira quand feront leur apparition, le Monsieur de Cristal et la Dame de Bronze amenés à Sierre par Henri Duvernois, un auteur du moment choyé par le public parisien.

Il n'y a qu'un moyen — pas deux — de passer une soirée palpitante, c'est de retenir d'urgence vos places pour les représentations du C. L. S. La location est ouverte aux Papeteries Tabin et Walter-Amaker et toutes les places seront numérotées. (Voir aux annonces).

Nouveaux dégâts dans le Midi

MONTAUBAN, 14 mars. (Havas.) — Ce matin une nouvelle maison s'est effondrée. Deux cas de folie dont il faut chercher la cause dans les inondations, ont été constatés.

A St-Antonin des dégâts ont été provoqués par la crue d'une rivière. Le pont n'a pas été emporté, seules quelques vieilles maisons situées au bord de la rivière se sont effondrées.

Dans le Tarn et Garonne 3 ponts ont été emportés. A Montauban, 6 nouveaux cadavres ont été retirés des décombres.

TARBES, 14 mars. (Havas.) — La pluie tombe de nouveau ; les hauts sommets sont encore d'une blancheur immaculée.

Dans le département, la situation s'est améliorée. Les cours-d'eau sont en décrue et tout danger paraît écarté. Les dégâts sont peu importants. Cependant deux éboulements se sont produits dans la vallée de Neste, sur la voie ferrée de Pierrefille à Caunterets, interrompant momentanément la circulation et les communications télégraphiques et téléphoniques. Celles-ci ont été rétablies ce matin. Les tramways circulent avec un service de transbordement à Calipso, mais ils n'acceptent que les voyageurs sans bagages. La route est coupée encore en plusieurs endroits et la circulation ne pourra être rétablie entre Pierrefille et Caunterets avant cinq ou six jours.

Accident de skis près d'Arosa

COIRE, 14 mars. (Ag.) — Jeudi matin 5 hôtes d'Arosa partent en skis vers le Parpaner-Rothorn. Le temps n'était pas très favorable ; il était tombé sur les hauteurs 40 à 50 cm. de neige. Près de midi le groupe a été atteint par une avalanche. Deux des excursionnistes réussirent à se mettre en sûreté. Un troisième put se dégager seul. En revanche les 2 derniers ont été recouverts par la masse de neige. Une colonne de 40 hommes partit d'Arosa. Ils réussirent à découvrir le cadavre d'un jeune homme de 19 ans, Walther Tauber, commerçant à Zurich. Son compagnon resta introuvable. Il s'agit d'un architecte de Berlin. L'équipe de secours pour ne pas s'exposer aux plus grands dangers dut interrompre ses travaux et revint à Arosa avec le cadavre du jeune zurichois. Vendredi matin elle repartit dans l'espoir de découvrir la seconde victime.

Révolte de détenus

TRENTON, 14 mars. (Havas.) — On annonce, en dernière heure qu'à la suite de troubles qui se sont produits à la prison de l'Etat de New-Jersey, un gardien et un détenu ont été tués et un second gardien grièvement blessé.

Aggression à la sortie d'un bal

BELGRADE, 14 mars. (Havas.) — On mande de Novisad au journal « Vrena » que la nuit dernière dans la localité d'Idok, près de Novisade, deux jeunes gens masqués, qui avaient été expulsés d'un bal, attendirent les invités à la sortie et tirèrent plusieurs coups de revolver. 16 personnes ont été blessées dont deux mortellement.

Les agresseurs ont pris la fuite.

Espions soviétiques

BUCAREST, 14 mars. (Havas.) — Les journaux annoncent l'arrestation d'espions soviétiques qui tentaient de passer la frontière en traversant le Dniester en barque. On a trouvé dans celle-ci 500 certificats de nationalité roumaine et des documents militaires. Deux complices ont été arrêtés à Chichinen.

La grève de Lugano

LUGANO, 14 mars. (Ag.) — La grève des ouvriers de l'industrie du bois de la place de Lugano qui dure depuis deux semaines environ continue. Toutes les tentatives de solution du conflit entreprises par l'Office cantonal de conciliation ont échoué. Des incidents se sont

produits à Mendrisio entre grévistes et ouvriers continuant le travail.

Wagons de céréales en feu

BUCAREST, 14 mars. (Havas.) — Un incendie a détruit des entrepôts à la gare de Botoshami : 150 wagons de céréales ont été la proie des flammes. Le feu continue ; deux pompiers ont été blessés.

Un tableau retrouvé

BERNE, 14 mars. (Ag.) — L'artiste peintre Bentz, de Bâle, a annoncé vendredi matin au conservateur du Kunstmuseum de Berne qu'un portrait d'Erasmus lui avait été envoyé de Londres pour expertise et qu'il supposait qu'il s'agit de l'Erasmus de Rotterdam volé au Kunstmuseum. Une expertise opérée immédiatement a confirmé cette supposition.



Madame Vve **JEAN PACCOLAT** ; Madame et Monsieur **Emile AEPLI** et leurs enfants, à Vernayaz ; Monsieur **Louis PACCOLAT** ; Mademoiselle **Berthe PACCOLAT** à Dorénav ; Monsieur **Alphonse PACCOLAT** ; Madame et Monsieur **Félix DEVILLAZ** et leurs enfants, à Dorénav ; Monsieur **Emile ROULLER** et ses enfants, ainsi que les familles **PACCOLAT, DEVILLAZ, ROULLER, POCHON et JORDAN**, à Dorénav, Collonges, Sembrancher, Martigny-Ville, Martigny-Bourg et Genève, ont la douleur de vous faire part du deuil cruel qui vient de les éprouver en la personne de

Monsieur

JEAN PACCOLAT

à Dorénav

leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle et parent, décédé accidentellement à l'âge de 71 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Collonges, dimanche à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur **Maurice BESSON-LONFAT** et famille, à Charrat, ont le regret de faire part à leurs amis et connaissances du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de

Madame

Séraphine BESSON

née LUY

décédée à l'âge de 68 ans, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, dimanche le 16 mars à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



La Distillerie Valaisanne S. A., à Sion, a le regret de faire part du décès de

Monsieur

PIERRE KOLLY

son dévoué voyageur depuis de nombreuses années.

Saillon, Vente aux enchères

Le Conseil de fabrique d'Eglise de Saillon vendra par voie d'enchères publiques, le dimanche 16 mars 1930, à 13 h., au Café de la Place, à Saillon, les propriétés suivantes, appartenant au bénéfice paroissial :

1. Chavannes : Grange et place 259 m².
2. Chavannes : Verger de 163 m².
3. Sous le Scex : Vigne et pré 935 m².
4. Condémine : Champ de 5323 m².
5. Es Combes : Pré de 3906 m².
6. Es Combes : Pré de 3597 m².
7. Es Prix : Vigne et champ, 6084 m².
8. St-Laurent : Pré de 4000 m².
9. Marais neuf : Champ de 11000 m².

Prix et conditions avant l'ouverture des enchères.

Le Conseil de Fabrique d'Eglise de Saillon.

Bons manœuvres

sont demandés par l'Entreprise Ch. Ortel et Cie. Se présenter de suite au Bois-Noir, sur voie C. F. F.

SUZE apéritif ne fatiguant pas l'estomac

Sierre Halle de Gymnastique Sierre
Dimanche 16 et mercredi 19 mars (St-Joseph)
à 20 h. 30 précises

Représentations théâtrales

organisées par le **Cercle Littéraire de Sierre**
Le Luthier de Crémone
1 acte, en vers, de François Coppée
La Main de Singe
comédie dramatique en 3 tableaux de Parker et Scott
Le Monsieur de Cristal et la Dame de Bronze
comédie en 1 acte de Henri Duvernois
Location : Papeteries Tabin et Walter-Amacker. Réservées fr. 3.—, Ires fr. 2.—, Ilmes fr. 1.50.

Grand choix d'arbres fruitiers
tiges et basses tiges

Rosiers tiges et nains belle collection en Dahlias
Achetez vos graines de fleurs et potagères chez

Jules Wuest

Horticulteur - SION
Magasin Rue de Conthey - Tél 411
Diplôme d'honneur avec félicitations du Jury
à l'Exposition Cantonale Valaisanne de Sierre.

Grande Salle du Collège - FULLY
Dimanche 16 et mercredi 19 mars
Matinée à 14 h. Soirée à 19 h.

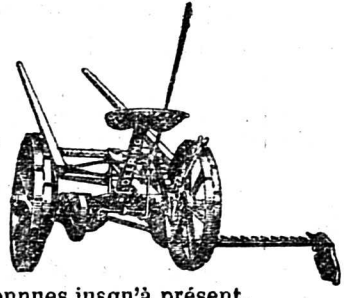
Grandes Représentations Théâtrales

organisées par la **Sté de Jeunesse Catholique**
av. le bienveillant concours des Stés de Chant et Musique
Rançon pour l'honneur
drame en 3 actes de Charles Val et René Bostien
Niquedouille chez l'Colon
comédie en 3 actes de H. Vattoz
Prix des places : Fr. 1 50, 1.- et 0 50 Invitation cordiale

Mc CORMICK Machines de fenaison
DEERING Machines de fenaison

Toujours à la hauteur!

Les faucheuses Mc Cormick et Deering sont munies, outre la nouvelle bielle automatique, (brevet suisse No 87708) d'une nouvelle barre coupeuse à tringle de frottement continue, en acier, pour coupe moyenne et basse, supérieure à toutes autres barres coupeuses connues jusqu'à présent.



Tout comme une chaîne n'est plus forte que son plus faible maillon, une faucheuse n'est meilleure que sa barre coupeuse.

Persuadez-vous en personnellement

Faites-vous démontrer par votre fournisseur de machines la nouvelle barre coupeuse à tringle de frottement continue et vous serez surpris du travail propre qu'elle fournit.

International Harvester Company S. A. Zurich
Agents autorisés :
Ch. RODUIT, maréchal, Martigny.
Norbert LAROCHE, maréchal, Collombey.

CORIN Dimanche 16 mars **CORIN**

Représentation théâtrale

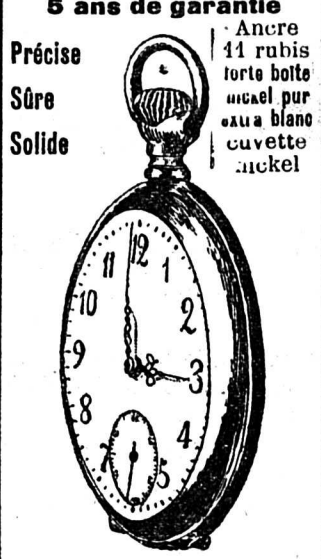
en plein air organisée par la **Sté de Chant de Montana l'Echo de la Montagne**
avec le bienveillant concours de la **Cécilia** de Charmignon
en faveur de la reconstruction de l'église
Les fourberies de Scapin
3 actes de Molière
Tête de veau
comédie en 1 acte de Charles Val
GANTINE SUR PLACE TOMBOLA

Valaisans

vosre home à Genève
Café Restaurant de Rome
7, Rue Chaponnière à 2 minutes de la Gare
Restauration soignée Vins de 1er choix
Spécialités valaisannes
Prix modérés. L. Emery propr., Tél. 22 521

29 francs

seulement coûte la **Montre «Musette»**
5 ans de garantie



Précise
Sûre
Solide

Acompte Fr. 10.—
Par mois Fr. 4.—
Vendue comptant Fr. 26.—

Grand choix en montres, réveils, régulateurs, bijouterie
Demandez s. v. p. le catalogue illustré No 33 gratis et franco aux seuls fabricants :

Fabrique «Musette»
La Chaux-de-Fonds, 33
Maison fondée en 1871

Bureau de Placement de Martigny-Ville
Place du Midi, 2^m étage
Téléphone 2.45

Le soussigné informe employeurs et employés qu'il a repris le bureau de placement de M R Moret, à Martigny. **Cherche et offre** tout personnel.
A. Magnin.

Pour vendre ou acheter un **COMMERCE** ou une **PROPRIÉTÉ** faite: une annonce dans „l'Indicateur des propriétés“ de la „Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung“ à Zofingue Tirage garanti: 85.600. Clôture des annonces, mercredi soir. Prenez garde à l'adresse exacte.

ATTENTION

Ceci fait votre affaire

A la Cordonnerie **LOUIS TERRAZZAZ**, à S-mbrancher, rabais formidable sur tous genres de réparations, ressemelage et retanonnage, pour dames fr. 4.80, pour messieurs fr. 6.—. Installation spéciale pour ressemelage crêpe, pr dame fr. 7.—, pour homme fr. 8.—. Colis postaux retour dans les 3 jours.
Se recommande.

A vendre au plus offrant!

orchestrien

qui se trouve au **Café de la Navigation**, au **Boulevard**. La plus haute offre sera acceptée.
Faire offres à la Fabrique de gramophones Lassueur & Cie, Ste-Croix

A vendre, évent. à louer en valais

Grande Porcherie moderne et Ecurie avec Vergers attenants
Adressez offres écrites sous chiffres F 565 Si aux Annonces-Suisse S A., Sion

Mayens de Sion

Pension d'enfants
Demandez le prospectus
Mile de Rivaz, Sion.

Cyclistes!

Rappelez-vous que la plus ancienne maison de cycles en Valais a toujours un grand choix de

Vélos neufs depuis fr. 130.- avec garantie.
Condor - Peugeot, etc. chez

Balma, Cycles - Martigny
Tél. 2.94 **Place Centrale** Tél. 2.94

S.A. J. Perrenoud & Co, Cernier

Tout le tissu

Trouseaux complets. Hautes nouveautés pour robes et blouses. Lingerie. Manteaux. Confections pour dames et messieurs. Draperies. Compiets sur mesure. Tapls. Linoléums. Couvertures. Rideaux. La maison ne vend que l'article recommandable.

Tout l'ameublement

La plus importante fabrique suisse de meubles livrant directement aux particuliers.
Représentant pour Vaud et Valais :

Camille Ferla, Vevey

UNION GENEVE ASSURANCES

PAUL BOVEN
AGENT GENERAL
AVENUE DE LA GARE
SION

Demandez les conditions de notre **NOUVELLE ASSURANCE-EPARGNE** avec pendule ZENITH

Assurances :
VIE
ACCIDENTS
INCENDIES
VOL
BRIS DE GLACES
DÉGATS D'EAU
RESPONSABILITÉ CIVILE, ETC.

Vente aux enchères à La Bâtiatz

L'avocat Maurice Gross, à Martigny-Ville, agissant pour Maurice Cretton au Canada, expo era en vente aux enchères au Café Louis Giroud, à La Bâtiatz, le mercredi 19 crt., à 14 h., les immeubles suivants, sis sur La Bâtiatz :

- Le Ferrage, pré, 224 m2
- Le Ferrage, pré, 1145 m2
- Zouillat-Mourray, pré, 2747 m2
- Zouillat-Mourray, pré, 1373 m2
- Le-les Cédées, champ 1548 m2
- Maraiche de la Croix, champ, 2750 m2
- Maraiche de la Croix, bois, 1603 m2
- Belluart, pré, 689 m2

Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

Maurice Gross, avocat.
N.-B. L'enchère n'a ainsi pas lieu le 16 crt., comme annoncé précédemment, mais bien le mercredi 19 crt.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Semestre d'été 1930
Commencement des cours **vendredi 25 avril**
Pour renseignements, s'adr. au **Secrétariat de l'Université.**

Vente d'un char de chasse

Il sera vendu aux enchères au plus offrant un char de chasse près du kiosque à Martigny-Ville, le lundi 17 mars à 10 h. du matin.

A vendre à Martigny

L'avocat Maurice Gross, à Martigny-Ville, agissant pour Maurice Cretton, au Canada, offre à vendre les immeubles que celui-ci possède sur Martigny-Combe, soit vignes aux Bellaines (90 et 147 m2) et forêt à Sous la My, de 1562 mètres carrés.
S'adr. au soussigné : Mce Gross, avocat.

La Boucherie CHEVALINE de SION
avise son honorable clientèle qu'elle ouvrira

prochainement une

Succursale à Sierre

Maison Gilloz, à côté de la pharmacie Allot
Par des marchandises de 1er choix elle se recommande à la population de Sierre et env.
Un aperçu de mes prix :
Roti sans os ni charge le Kg. Fr. 2.—
Bouilli » » 1.—
Viande sèche à manger crue » » 3.—
Viande salée et fumée à cuire » » 1.70
Salamettis la douzaine » » 2.—
Le magasin sera ouvert tous les jours.
Expédition soignée Demi-port payé



OCCASION M^{me} Mathilde Morisod

Modes - Troistorrents
vient de recevoir un grand choix de chapeaux pour dame, jeunes filles et enfants à des prix très avantageux.

Grande Vente de Mobilier

Le mardi 18 mars 1930, dès les 9 h. du matin, sous la Grenette à Vevey, il sera vendu aux enchères publiques et au comptant un mobilier provenant d'hôtel soit :
1 piano noir, nombreux lits, lavabos avec dessus marbre et sous marbre, tables rondes et carrées, grandes et petites glaces, armoires diverses, chaises diverses, duvets, coussins, tables de nuit, séchoirs, etc., etc.
La vente continuera à partir de 2 heures.
Par ordre : A. Jordan.

AVIS

Pour avoir un joli chez-soi, achetez votre mobilier à la Fabrique de Meubles **Widmann Frères**
SION
Prés de l'Eglise protestante
Catalogne et devis gratis. Prix modérés.

FERME

à louer ou à vendre, à 10 minutes de Monthey.
S'adresser à M. Henri Biolley, avocat, Monthey.
On demande pour un ménage soigné de 2 personnes, une

jeune fille

de 20-30 ans.
S'adresser au Nouvelliste sous P. 42

DOMESTIQUE

de campagne, sachant traire et faucher, 6 vaches. Entrée de suite, gage à convenir.
S'adr. à M François Mathieu, Hermance (Genève).

jeune fille

pour l'office. Gage fr. 80.— par mois, logée, nourrie et blanche.
S'adres. Restaurant Rousseau Genève.

Un mobilier fr. 390.-

à l'état de neuf **en noyer massif**
1 grand lit, 2 pl. avec belle literie soignée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 armoire, 1 table de milieu, 1 divan turc ou canapé, chaises assorties. Emb. exp franco. (On peut visiter le dimanche sur rendez-vous).
R. Fessler, Av. de France 5, Lausanne.

OCCASION

A vendre grand **fourneau-potager** convenant pour hôtel ou pension.
S'adresser à Ed. Fellay, Champs-c Bagnes

taureau

allant au char, thorax 1 m 65.
S'adres. à Albert Luisier, Levtron.

Auto-Camion

à enlever de suite un **camion Saurer** état de neuf, 3 1/2 - 4 tonnes, pneus neufs.

2 camions Chevrolet

1500 kg., parfait état de marche.

un camion Fiat

15 Ste, 1500 kg., complètement revisé.

une superbe Torpédo

Stud-baker, 4-5 places, état de neuf. Toutes ces voitures sont vendues en toute confiance et à des prix très avantageux.
S'adr. Garage Lanz, Aigle

500.000 cigarettes

à vendre, fr. 6.— le mille, contre remboursement.
Ecrire sous chiffre P 55543 X. Publicitas. Ge. ève.

cuisinière-chef

femme de chambre connaissant l'allemand et l-service de table, et une

Jeune FILLE

pour garder les enfants.
S'adresser au Nouvelliste sous P M V

veau femelle

chez Barman Xavier, Caillettes par St-Maurice.

Appartements à louer

à partir de fin mai, de 2, 3 et 4 chambres, cuisines, caves, gal-tas et jardins. Eau, gaz et électricité.
S'adresser à Jos, Veuthey Martigny Ville

Bonne Occasion

A vendre 2 beaux **potagers** à l'état de neuf, bas prix, bouillotte en cuivre.
Obr st, serrurier, Bramois.

On demande

apprentie fille de salle
garçon de cuisine
fille de cuisine
fille d'office

S'adresser à Lugon frères, Restaurant Bouton, 5, Rue Winkler-d, Genève.

HATEZ-VOUS

de renouveler vos plantons de

pommes de terre

et achetez de la **mille fleurs**

variété blanche, à gros rendement et de qualité, de mes cultures. Fr 15 — les 100 kg. Ed Cathéraz, Grebelley. Tél. 27 Roche.
A la même adresse, une gentille

jeune fille

est demandée, pour aider aux cultures.

On demande à acheter

échalas

Faire offre à Paul Plan-champ Vionnaz!

TABAC

bon **marché**

directement de la Fabrique **Léon Beck & Co, Kriens 67**
Demandez échant. gratis

Salon de l'Automobile, Genève, 21-30 mars 1930



Les nouveaux modèles de voitures utilitaires

CITROËN

500 et 1000 kg., 4 cylindres
1800 kg., 6 cylindres

Le meilleur service dans les conditions les plus dures

Au Stand 108

GARAGE CENTRAL, F. JUNOD & Co, MARTIGNY, Téléphone 2.43